

3.2 Vie en couple

Les couples choisissent de plus en plus fréquemment le **pacte civil de solidarité (pacs)** pour officialiser leur union : en 2008, deux pacs avaient été conclus pour quatre mariages célébrés ; en 2009, ce sont deux pacs pour trois mariages. Les deux types d'union se sont beaucoup rapprochés ces dernières années. Le nombre total de nouvelles unions (mariage ou pacs) entre personnes de sexe différent croît régulièrement depuis le milieu des années 1990, la diminution des mariages depuis 2000 étant plus que compensée par la montée des pacs.

En 2009, 256 000 mariages ont été célébrés en France dont 250 000 en France métropolitaine. Après deux années de stabilité en 2006 et 2007, le nombre de mariages continue sa baisse en 2009 avec 3,5 % de moins qu'en 2008. Depuis 1990, quel que soit le sexe, l'âge au mariage a progressé en moyenne d'un an tous les six ans. En 2008, comme les années précédentes, l'âge moyen au premier mariage des hommes est supérieur de deux ans à celui des femmes : les hommes se marient en moyenne à 31,6 ans et les femmes à 29,7 ans.

La part des couples mixtes, couples dont un des époux est de nationalité étrangère, continue de diminuer : 12,7 % en 2008 contre 16,8 % en 2003 à son plus haut niveau. Les couples où les deux époux sont étrangers représentent 2,9 % des mariages, proportion stable depuis 2003.

La part des premiers mariages diminue progressivement, pour les femmes comme pour les hommes, au profit des remariages qui

concernent un mariage sur cinq. En 2008, quatre nouveaux mariés sur cinq étaient célibataires (80,5 % des femmes et 79,3 % des hommes), un peu moins d'un sur cinq était divorcé (respectivement 19,4 % et 18,2 %).

Créé en novembre 1999, le pacs attire de plus en plus de couples : au total, plus de 700 000 pacs ont été conclus après tout juste dix ans d'existence. Après une progression de 40 % en 2008, le nombre de pacs augmente encore de 20 % : 175 000 pacs ont ainsi été signés en 2009. Les couples de sexes différents sont largement majoritaires parmi les pacs. En 2008, sur 146 000 pacs conclus, près de 95 % concernent des couples de sexe différent. La part des couples de même sexe parmi les signataires d'un pacs diminue légèrement en 2008 (5,6 % contre 6,1 % en 2007).

En 2008, 129 379 **divorces** ont été prononcés en France métropolitaine. Après la hausse exceptionnelle en 2005, expliquée par la mise en œuvre d'une procédure simplifiée de divorce, le nombre de ruptures redevient proche de celui de 2004. Les divorces prononcés en 2008 sont majoritairement des divorces par consentement mutuel. En 2007, la femme dans cette situation est alors âgée de 40,4 ans en moyenne et l'homme de 42,9 ans. Les époux sont en général plus âgés dans les divorces contentieux. Les divorces après des mariages de courte durée sont majoritairement par consentement mutuel. En 2008, le **taux de divorce** est maximal après cinq ans de mariage. ■

Définitions

État matrimonial légal : situation conjugale d'une personne au regard de la loi (célibataire, mariée, veuve, divorcée). Au recensement de la population, l'état matrimonial légal correspond à ce que les personnes ont déclaré et peut donc parfois différer de leur situation légale. L'union libre ou la liaison par un pacs ne constituent pas un état matrimonial légal.

Taux de divorce : rapport du nombre de divorces prononcés dans l'année à la population totale moyenne de l'année.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Divorce, pacte civil de solidarité (pacs) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2009 : deux pacs pour trois mariages », *Insee Première* n° 1276, janvier 2010.
- « Statistiques d'état civil sur les mariages en 2008 », *Insee Résultats Société* n° 100, novembre 2009.
- « L'évolution démographique récente en France : dix ans pour le pacs, plus d'un million de contractants », *Population* n° 3, Ined, 2009.
- « Les divorces prononcés de 1996 à 2007 », *Infostat* n° 104, ministère de la Justice, janvier 2009.
- « La population de la France en 2007 », *Population & Sociétés* n° 443, Ined, mars 2008.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Mariages et taux de nuptialité

	Mariages en milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.	État matrimonial antérieur des époux en %		Âge moyen au premier mariage en années	
			Époux célibataire	Épouse célibataire	Hommes	Femmes
France métropolitaine						
1960	319,9	7,0	89,9	90,5	25,7	23,1
1970	393,7	7,8	92,1	92,5	24,7	22,6
1980	334,4	6,2	87,5	88,5	25,1	23,0
1990	287,1	5,1	83,2	84,1	27,6	25,6
2000	297,9	5,0	81,5	82,4	30,2	28,0
2008 (p)	258,7	4,2	79,2	80,4	31,6	29,6
2009 (p)	250,0	4,0
France						
2000	305,2	5,0	81,4	82,5	30,2	28,1
2008 (p)	265,4	4,1	79,3	80,5	31,6	29,7
2009 (p)	256,0	4,0

Lecture : en 2008, 80,5 % des épouses se mariaient pour la première fois ; 19,5 % étaient veuves ou divorcées.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Femmes déjà mariées à divers âges par génération

Génération	Âge atteint à la fin de l'année du mariage									
	20 ans	22 ans	24 ans	26 ans	28 ans	30 ans	35 ans	40 ans	50 ans	
1939	26,4	53,5	72,3	81,3	85,6	87,9	90,6	91,6	92,3	
1949	31,0	56,9	72,2	79,8	83,7	86,0	88,7	89,9	91,0	
1959	26,5	44,4	56,6	64,2	69,2	72,7	77,7	80,5	83,3	
1969	6,0	15,4	26,5	37,3	46,2	52,6	61,8	66,4	///	
1979	1,9	6,3	14,1	23,9	32,6	39,5	///	///	///	
1989	1,2	///	///	///	///	///	///	///	///	

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

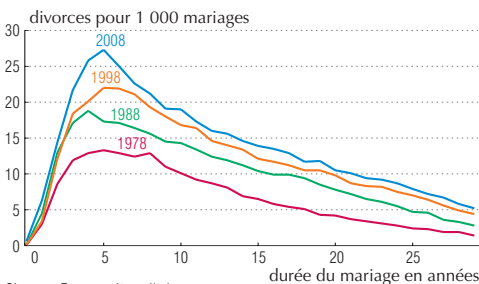
Divorces

Année du jugement	Divorces prononcés en milliers	Divorces pour 1 000 couples mariés
1960	30,2	2,9
1970	38,9	3,3
1980	81,2	6,3
1990	105,8	8,4
2000	114,0	9,3
2007 (r)	131,3	10,7
2008	129,4	10,6

Champ : France métropolitaine.

Sources : ministère de la Justice, Insee.

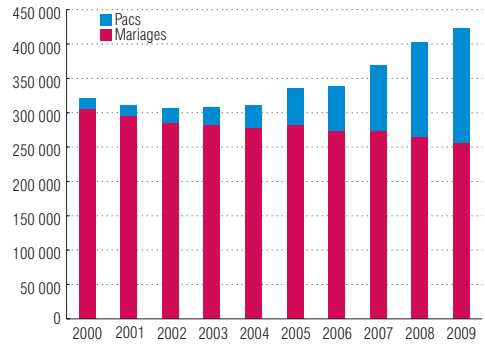
Taux de divorce selon la durée du mariage et l'année du divorce



Champ : France métropolitaine.

Sources : ministère de la Justice ; Insee.

Unions conclues entre partenaires de sexes opposés



Sources : Insee, statistiques de l'état civil ; ministère de la Justice.

État matrimonial des personnes de 15 ans ou plus

	en %	
	1999	2006
Célibataire	34,8	36,0
Marié	51,0	49,0
Veuf	8,0	7,9
Divorcé	6,3	7,0

Champ : population des ménages en France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population.

Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne à 27

	Taux de nuptialité		Taux de divorce	
	1980	2008 (p)	1980	2008 (p)
Allemagne	6,3	4,6	1,8	2,3
Autriche ¹	6,2	4,2	1,8	2,5
Belgique	6,7	4,4	1,5	2,8
Bulgarie	7,9	3,6	1,5	1,9
Chypre ²	9,5	7,5	0,3	2,1
Danemark	5,2	6,8	2,7	2,7
Espagne ²	5,9	4,5	///	2,8
Estonie	8,8	4,6	4,1	2,6
Finlande	6,2	5,8	2,0	2,5
France métropolitaine	6,2	4,2	1,5	2,1
Grèce ¹	6,5	4,6	0,7	1,2
Hongrie	7,5	4,0	2,6	2,5
Irlande ²	6,4	5,2	///	0,8
Italie	5,7	4,1	0,2	0,9
Lettonie	9,8	5,7	5,0	2,7
Lituanie	9,2	7,2	3,2	3,1
Luxembourg	5,9	3,9	1,6	2,0
Malte	8,8	6,0	///	///
Pays-Bas	6,4	4,6	1,8	2,0
Pologne	8,6	6,8	1,1	1,7
Portugal ¹	7,4	4,1	0,6	2,4
République tchèque	7,6	5,0	2,6	3,0
Roumanie	8,2	7,0	1,5	1,7
Royaume-Uni ²	7,4	4,4	2,6	2,4
Slovaquie	8,0	5,2	1,3	2,3
Slovénie	6,5	3,1	1,2	1,1
Suède	4,5	5,5	2,4	2,3
Union européenne à 27²	6,8	4,9	1,5	...

1. Taux de divorce en 2007 au lieu de 2008.

2. Taux de nuptialité et de divorce en 2007 au lieu de 2008.

Note : le divorce n'est pas autorisé à Malte. Il est autorisé en Espagne depuis 1981 et en Irlande depuis 1995.

Source : Eurostat.